

Frais de gestion – HSBC Affaires/Déclaration de renseignements

En vigueur le 23 avril 2012

À la Banque HSBC Canada, nous voulons demander un prix raisonnable pour nos services et nous tenons à offrir le meilleur service de l'industrie bancaire.

Vous trouverez, dans la présente brochure, une description des frais de gestion qui s'appliquent à nos services financiers les plus courants. Advenant une modification ou une augmentation des frais de gestion, les titulaires de comptes assortis d'un relevé recevront un avis écrit au cours des 30 jours qui précéderont la date prévue du changement.

I. Frais liés aux comptes commerciaux

HSBC Direct Entreprises^{MC1}

Cet ensemble comprend tous les services bancaires essentiels aux besoins des PME, sans les frais mensuels. HSBC Direct Entreprises est très avantageux, car il vous permet d'effectuer vos opérations bancaires de façon efficace, et ce, en tout temps, que ce soit en ligne, par téléphone ou aux GA. Vous avez ainsi la main haute sur vos finances et profitez d'un compte qui répond aux besoins de votre entreprise, sans avoir à vous soucier des frais.

Ce compte est idéal pour les entreprises dont le revenu annuel est de moins de 3 000 000 \$ et qui ont des besoins en matière d'emprunt et de placement de moins de 100 000 \$.

Cet ensemble de services comprend un compte-chèques pour les opérations quotidiennes de votre entreprise ne portant pas intérêt et offert en dollars canadiens ou en dollars américains. L'ensemble comprend aussi les caractéristiques suivantes :

- Aucuns frais de gestion mensuels
- Accès gratuit aux Services bancaires par Internet et aux Services bancaires téléphoniques aux entreprises
- Débits électroniques sans frais, y compris les paiements de factures, par l'entremise des Services bancaires par Internet et des Services bancaires téléphoniques aux entreprises et des GA¹
- Aucuns frais d'activités pour les opérations de crédit par TEF²
- Mise à niveau gratuite des Services bancaires par Internet aux entreprises pour vous permettre d'effectuer des transferts télégraphiques internationaux⁴
- Aucuns frais pour les 20 premiers chèques déposés pendant le mois
- Aucuns frais pour les 20 premiers chèques émis pendant le mois
- Accès par téléphone à des gestionnaires de relations bancaires de HSBC Direct Entreprises hautement qualifiés qui peuvent vous aider à réaliser vos objectifs d'entreprise
- Accès en tout temps à de l'aide auprès du Centre d'affaires HSBC

Compte HSBC AvantageAffaires^{MC2}

Cet ensemble performant d'outils bancaires très avantageux vous permet d'effectuer vos opérations bancaires de façon efficace, que ce soit en ligne, par téléphone ou aux GA. Adapté aux besoins de votre entreprise, HSBC AvantageAffaires regroupe tous les services dont vous avez besoin, quand vous en avez besoin, afin que vous puissiez consacrer plus de temps à vos affaires.

Idéal pour les entreprises ayant un volume d'opérations élevé et qui désirent tirer des revenus des soldes de leurs comptes.

Cet ensemble de services comprend un compte-chèques, offert en dollars canadiens ou en dollars US, qui porte intérêt selon une structure par paliers sur les soldes entre 5 000 \$ et 1 000 000 \$. (Les intérêts sont calculés sur le solde quotidien et versés mensuellement, à la fin de la période de relevé. Pour plus de détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin « Nos taux », que vous pouvez obtenir dans une succursale de la HSBC.) L'ensemble donne aussi droit à ce qui suit :

- Accès à des services et des conseils personnalisés offerts par un gestionnaire de relations bancaires attiré
- Opérations bancaires illimitées, sans frais, par l'entremise des Services bancaires par Internet et des Services bancaires téléphoniques aux entreprises et des GA¹
- Transferts de fonds internationaux et nationaux simples et rapides grâce aux Services bancaires par Internet aux entreprises⁴
- Paiements de factures illimités, sans frais, effectués par voie électronique
- Plus de 40 opérations sans frais par mois
 - 20 premiers dépôts ou crédits du mois²
 - 20 premiers débits du mois
- Réduction des frais de traitement des dépôts – Annulation des frais de traitement des dépôts pour les 20 premiers chèques déposés pendant le mois et la première tranche de 3 000 \$ en espèces déposée pendant le mois
- Rabais en fonction du volume pour les opérations effectuées en sus de la limite mensuelle

Compte-chèques commercial	HSBC Direct Entreprises avec Services bancaires par Internet aux entreprises	HSBC AvantageAffaires avec Services bancaires par Internet aux entreprises																		
Frais de gestion mensuels																				
Frais	0 \$	22,50 \$/22,50 \$US																		
Monnaie	Dollar canadien ou dollar américain																			
Intérêts versés	Non	Oui. Sur les soldes compris entre 5 000 \$ et 1 000 000 \$. (Les intérêts sont calculés sur le solde quotidien et versés mensuellement à la fin de la période de relevé. Pour plus de détails sur les taux d'intérêt applicables, veuillez consulter le bulletin « Nos taux », que vous pouvez obtenir dans une succursale de la HSBC.)																		
Frais d'activités et d'opérations																				
Par voie électronique (par l'entremise des GA de la HSBC ¹ , des Services bancaires par Internet ou téléphoniques aux entreprises)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Opérations bancaires illimitées, sans frais, par l'entremise des Services bancaires par Internet et téléphoniques aux entreprises et des GA de la HSBC¹ ■ Aucuns frais d'activités pour les débits électroniques, y compris les paiements de factures par l'entremise des Services bancaires par Internet et téléphoniques aux entreprises et des GA. ■ Aucuns frais d'activités pour les opérations de crédit par TEF² ■ Frais d'activités de 0,90 \$/0,90 \$US pour les dépôts ou les crédits³ dans un compte de la Banque HSBC Canada 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre illimité d'opérations électroniques de crédit par TEF² sans frais ■ Nombre illimité de paiements de factures par voie électronique sans frais ■ Les 20 premiers débits et les 20 premiers crédits³ sont sans frais (effectués dans une succursale de la HSBC, à un GA de la HSBC¹ ou par les Services bancaires par Internet ou téléphoniques aux entreprises) ■ Rabais sur le volume s'appliquant aux opérations de débit et de crédit dépassant le nombre limite par mois (voir le tableau ci-dessous pour les frais d'activités supplémentaires) : 																		
En succursale	<ul style="list-style-type: none"> ■ 5,00 \$/5,00 \$US par opération, plus les frais d'activités, pour les opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ■ Dépôts (y compris ceux acheminés par la poste/messagerie) ■ Encaissement de chèques ■ Avis de crédit ■ Avis de débit 	Rabais sur le volume <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>\$CA</th> <th>\$US</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 – 20</td> <td colspan="2">aucuns</td> </tr> <tr> <td>21 – 50</td> <td>0,90 \$ ch.</td> <td>0,90 \$ ch.</td> </tr> <tr> <td>51 – 100</td> <td>0,85 \$ ch.</td> <td>0,85 \$ ch.</td> </tr> <tr> <td>101 – 250</td> <td>0,80 \$ ch.</td> <td>0,80 \$ ch.</td> </tr> <tr> <td>251 +</td> <td>0,75 \$ ch.</td> <td>0,75 \$ ch.</td> </tr> </tbody> </table>		\$CA	\$US	1 – 20	aucuns		21 – 50	0,90 \$ ch.	0,90 \$ ch.	51 – 100	0,85 \$ ch.	0,85 \$ ch.	101 – 250	0,80 \$ ch.	0,80 \$ ch.	251 +	0,75 \$ ch.	0,75 \$ ch.
	\$CA	\$US																		
1 – 20	aucuns																			
21 – 50	0,90 \$ ch.	0,90 \$ ch.																		
51 – 100	0,85 \$ ch.	0,85 \$ ch.																		
101 – 250	0,80 \$ ch.	0,80 \$ ch.																		
251 +	0,75 \$ ch.	0,75 \$ ch.																		

Frais de gestion – HSBC Affaires/Déclaration de renseignements

En vigueur le 23 avril 2012

Compte-chèques commercial	HSBC Direct Entreprises avec Services bancaires par Internet aux entreprises	HSBC AvantageAffaires avec Services bancaires par Internet aux entreprises																												
Chèques émis	<ul style="list-style-type: none"> ■ 20 premiers chèques émis (débits) pendant le mois sans frais ■ Chèques émis en sus de la limite mensuelle : 0,90 \$/0,90 \$US chacun 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 20 premiers chèques émis (débits) pendant le mois sans frais ■ Chèques émis en sus de la limite mensuelle : tarification sur le volume indiquée ci-dessus 																												
Transferts télégraphiques internationaux et nationaux																														
Transferts télégraphiques sortants effectués par voie électronique^{4,5} (par les Services bancaires par Internet aux entreprises, HSBCnet ou tout autre canal électronique commercial)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au sein de la Banque HSBC Canada : Aucuns frais ■ Vers une autre entité du Groupe HSBC : 10,00 \$/10,00 \$US ■ Vers d'autres établissements financiers : <ul style="list-style-type: none"> ■ Paiements télégraphiques en \$CA 15,00 \$ ■ Paiements télégraphiques en \$US 20,00 \$US ■ Autres devises 40,00 \$ ■ Paiement y compris frais de rectification dus en raison de directives mal formatées⁹, par paiement : <ul style="list-style-type: none"> ■ \$CA : 30,00 \$ ■ \$US : 35,00 \$US ■ Autre devise : 45,00 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au sein de la Banque HSBC Canada : Aucuns frais ■ Vers une autre entité du Groupe HSBC : 10,00 \$/10,00 \$US ■ Vers d'autres établissements financiers : <table border="1" data-bbox="1052 739 1539 1446"> <thead> <tr> <th data-bbox="1052 739 1144 827">Volume/ Services</th> <th data-bbox="1144 739 1209 827">\$CA (par paiement)</th> <th data-bbox="1209 739 1274 827">\$US (par paiement)</th> <th data-bbox="1274 739 1539 827">Autre devise (par paiement)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1052 841 1144 868">1-10</td> <td data-bbox="1144 841 1209 868">15,00 \$</td> <td data-bbox="1209 841 1274 868">20,00 \$US</td> <td data-bbox="1274 841 1539 868">30,00 \$</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1052 889 1144 916">11-25</td> <td data-bbox="1144 889 1209 916">13,00 \$</td> <td data-bbox="1209 889 1274 916">18,00 \$US</td> <td data-bbox="1274 889 1539 916">28,00 \$</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1052 938 1144 964">26+</td> <td data-bbox="1144 938 1209 964">12,00 \$</td> <td data-bbox="1209 938 1274 964">16,00 \$US</td> <td data-bbox="1274 938 1539 964">26,00 \$</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1052 986 1144 1123">Frais du bénéficiaire pour le compte du bénéficiaire (BEN)^{5, 8, 9}</td> <td data-bbox="1144 986 1209 1013">30,00 \$</td> <td data-bbox="1209 986 1274 1013">30,00 \$US</td> <td data-bbox="1274 986 1539 1013">30,00 \$</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1052 1145 1144 1282">Frais du bénéficiaire pour le compte de l'expéditeur (OUR)^{6, 9}</td> <td data-bbox="1144 1145 1209 1171">30,00 \$</td> <td data-bbox="1209 1145 1274 1171">35,00 \$US</td> <td data-bbox="1274 1145 1539 1171">45,00 \$</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1052 1303 1144 1440">Paiement plus les frais de rectification dus en raison de directives mal formatées⁹</td> <td data-bbox="1144 1303 1209 1330">30,00 \$</td> <td data-bbox="1209 1303 1274 1330">35,00 \$US</td> <td data-bbox="1274 1303 1539 1330">45,00 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Volume/ Services	\$CA (par paiement)	\$US (par paiement)	Autre devise (par paiement)	1-10	15,00 \$	20,00 \$US	30,00 \$	11-25	13,00 \$	18,00 \$US	28,00 \$	26+	12,00 \$	16,00 \$US	26,00 \$	Frais du bénéficiaire pour le compte du bénéficiaire (BEN) ^{5, 8, 9}	30,00 \$	30,00 \$US	30,00 \$	Frais du bénéficiaire pour le compte de l'expéditeur (OUR) ^{6, 9}	30,00 \$	35,00 \$US	45,00 \$	Paiement plus les frais de rectification dus en raison de directives mal formatées ⁹	30,00 \$	35,00 \$US	45,00 \$
Volume/ Services	\$CA (par paiement)	\$US (par paiement)	Autre devise (par paiement)																											
1-10	15,00 \$	20,00 \$US	30,00 \$																											
11-25	13,00 \$	18,00 \$US	28,00 \$																											
26+	12,00 \$	16,00 \$US	26,00 \$																											
Frais du bénéficiaire pour le compte du bénéficiaire (BEN) ^{5, 8, 9}	30,00 \$	30,00 \$US	30,00 \$																											
Frais du bénéficiaire pour le compte de l'expéditeur (OUR) ^{6, 9}	30,00 \$	35,00 \$US	45,00 \$																											
Paiement plus les frais de rectification dus en raison de directives mal formatées ⁹	30,00 \$	35,00 \$US	45,00 \$																											
Transferts télégraphiques sortants^{4,5} (en succursale et par télécopieur)	Transferts télégraphiques sortants pour lesquels des directives sont reçues en succursale ou par télécopieur Montant limite – Taux standards (par transfert) : <ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur nominale < 10 000 \$CA ou l'équivalent : 95,00 \$ ■ Valeur nominale de 10 000 \$ à 50 000 \$CA ou l'équivalent : 145,00 \$ ■ Valeur nominale > 50 000 \$CA ou l'équivalent : 195,00 \$ Tous les prix sont en dollars canadiens. Le taux indiqué s'applique quelle que soit la devise ou la destination du transfert télégraphique.																													
Transferts télégraphiques entrants¹⁰	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au sein de la Banque HSBC Canada : Aucuns frais ■ D'un autre établissement financier ou d'une autre entité du Groupe HSBC : 15,00 \$ ■ Paiement incluant les frais de rectification dus en raison de directives mal formatées : 25,00 \$ ■ De personnes ne faisant pas affaire à la HSBC : 18,50 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au sein de la Banque HSBC Canada : Aucuns frais ■ D'une autre entité du Groupe HSBC : 10,00 \$ ■ D'un autre établissement financier : <ul style="list-style-type: none"> ■ 1-5 15,00 \$ ■ 6-15 12,00 \$ ■ Plus de 16 10,00 \$ ■ Paiement incluant les frais de rectification dus en raison de directives mal formatées : 25,00 \$ 																												
Demande de recherche, d'annulation ou de rappel de transferts télégraphiques	Directives envoyées par HSBCnet <ul style="list-style-type: none"> ■ Transfert effectué il y a moins de trois mois : 25,00 \$ par effet ■ Transfert effectué il y a plus de trois mois : 75,00 \$ par effet ■ Transfert effectué il y a plus de deux ans : 150,00 \$ par effet Directives envoyées autrement que par HSBCnet <ul style="list-style-type: none"> ■ Transfert effectué il y a moins de trois mois : 30,00 \$ par effet ■ Transfert effectué il y a plus de trois mois : 80,00 \$ par effet ■ Transfert effectué il y a plus de deux ans : 155,00 \$ par effet 																													

Frais de gestion – HSBC Affaires/Déclaration de renseignements

En vigueur le 23 avril 2012

Compte-chèques commercial	HSBC Direct Entreprises avec Services bancaires par Internet aux entreprises	HSBC AvantageAffaires avec Services bancaires par Internet aux entreprises
Frais de traitement des dépôts – en plus des frais d’opérations par effet pour les dépôts		
Chèques	<ul style="list-style-type: none"> ■ 20 chèques déposés sans frais pendant le mois ■ Chèques déposés en sus de la limite mensuelle : 0,18 \$/0,18 \$US par chèque 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 20 chèques déposés sans frais pendant le mois ■ Chèques déposés en sus de la limite mensuelle : 0,18 \$/ 0,18 \$US par chèque
Billets	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2,50 \$/2,50 \$US par tranche de 1 000 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucuns frais pour la première tranche de 3 000 \$ déposée par mois ■ 2,10 \$/2,10 \$US par tranche de 1 000 \$ déposée en sus de la limite mensuelle
Pièces de monnaie (rouleaux ou en vrac)	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2,50 \$/2,50 \$US par tranche de 100 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2,10 \$/2,10 \$US par tranche de 100 \$
Frais pour les services bancaires électroniques et autres frais de gestion		
Services bancaires par Internet aux entreprises³	<p>Option de base des Services bancaires par Internet aux entreprises (valeur de 30 \$ par mois) qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Solde des comptes ■ Historique des opérations ■ Paiement de factures ■ Transfert entre les comptes ■ Service d’image de chèque et opposition à des chèques (voir les frais supplémentaires ci-après) <p>Plus :</p> <p>Possibilité de passer à l’option service complet (valeur de 60 \$ par mois) afin d’avoir accès aux transferts télégraphiques si nécessaire.</p> <p><i>Pour obtenir les frais associés aux transferts télégraphiques qui ne sont pas inclus dans cette option, veuillez vous reporter à la rubrique « Transferts télégraphiques internationaux et nationaux » plus haut.</i></p>	<p>Option service complet des Services bancaires par Internet aux entreprises (valeur de 60 \$ par mois) qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Solde des comptes ■ Historique des opérations ■ Paiement de factures ■ Transfert entre les comptes ■ Transferts télégraphiques (vous reporter à la rubrique « Transferts télégraphiques internationaux et nationaux » ci-haut) ■ Service d’image de chèque et oppositions à des chèques (voir les frais supplémentaires ci-après)
Services bancaires téléphoniques aux entreprises	Aucuns frais	
Service d’image de chèque <i>Les frais relatifs au service d’image de chèque s’ajoutent aux autres frais d’opérations et d’activités.</i>	<p>Visualisation d’une image du recto et du verso d’un chèque par l’entremise des Services bancaires par Internet aux entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Image d’un chèque traité au cours des 100 derniers jours – 1,50 \$ par image ■ Image d’un chèque traité il y a plus de 100 jours – 10,00 \$ par image <p>Obtention d’une copie de l’image du recto et du verso d’un chèque en succursale ou par la poste, en faisant la demande par téléphone :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Copie d’un chèque traité au cours des 100 derniers jours – 10,00 \$ par effet ■ Copie d’un chèque traité il y a plus de 100 jours – 20,00 \$ par effet 	
Transferts électroniques de fonds (TEF)⁵	Le compte HSBC Direct Entreprises permet l’utilisation du service de transfert électronique de fonds ⁷ (TEF), sans frais d’établissement (valeur de 150 \$) ni frais de gestion mensuels (valeur de 55 \$ par mois). Les autres frais de gestion habituels s’appliquent aux transferts télégraphiques.	Le compte HSBC AvantageAffaires permet l’utilisation du service de transfert électronique de fonds (TEF), sans frais d’établissement (valeur de 150 \$) ni frais de gestion mensuels (valeur de 55 \$ par mois), avec tarification spéciale sur les frais d’activités pour les opérations de TEF.
Service de règlement des taxes en ligne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais d’établissement initiaux de 25,00 \$ ■ Le plus élevé entre : les frais de gestion mensuels minimaux de 2,75 \$ ou le coût des opérations effectuées ■ 2,00 \$ par règlement de taxe 	
Frais d’opérations aux GA		
Retraits aux GA de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE^{MD2} au Canada	Aucuns frais	
Retraits à partir de GA d’autres établissements financiers	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au Canada, par retrait : 1,50 \$ ■ À l’étranger, par retrait : 3,00 \$ 	

Frais de gestion – HSBC Affaires/Déclaration de renseignements

En vigueur le 23 avril 2012

II. Autres produits et services – Les frais s’appliquent au compte HSBC Direct Entreprises et au compte HSBC AdvantageAffaires.

Compte fermé dans un délai de 90 jours suivant l’ouverture <i>Les fonds ne sont pas transférés dans un autre compte ou dans un instrument de dépôt.</i>	Solde transféré à une autre succursale ou à un autre compte de la HSBC : Aucuns frais
	Pour toute autre raison : 20,00 \$
Relevé de compte	Demande d’une copie d’un relevé ou d’un relevé provisoire : 6,00 \$
Transfert de compte	Transfert du solde d’un compte à un autre établissement financier : 20,00 \$
Demande de solde	En succursale, par demande : 5,00 \$
	Par voie électronique : Aucuns frais
Confirmation bancaire	Taux horaire (<i>Minimum de 35,00 \$</i>) : 50,00 \$
Traite bancaire	Toutes les devises, par effet : 6,50 \$
Chèques certifiés	Titulaire de compte : 10,00 \$
	Autre personne : 15,00 \$
Confirmation du solde du compte	Taux horaire (<i>Minimum de 17,50 \$</i>) : 30,00 \$
Effet envoyé en recouvrement	Effet envoyé en recouvrement à un autre établissement financier au Canada : 25,00 \$
	Chèques envoyés en recouvrement. Chèques dans toutes les devises payables à l’extérieur du Canada <i>Plus les frais exigés par les banques émettrices et intermédiaires</i>
Chèques personnalisés	Les prix varient selon le modèle choisi et la quantité commandée.
Demande de renseignements relatifs au crédit	Obtenus pour le compte des clients entreprises : 25,00 \$
Effet déposé retourné	Pour toute raison, par effet : 7,00 \$
	Avis par téléphone ou par télécopieur (au besoin), par effet : 7,00 \$
Effet refusé (sans provision)	Chèque ou effet de débit : 40,00 \$ <i>Remplacent les frais de traitement des effets entraînant un découvert, de 5,00 \$.</i>
Espèces en devises converties en dollars canadiens (ou l’inverse)	Des frais de 4,00 \$ par devise seront imputés pour l’achat ou la vente d’espèces en devises converties en dollars canadiens. Montant minimal de 100 \$ par devise. Si le montant est inférieur à 100 \$, des frais supplémentaires de 2,00 \$ seront ajoutés à l’opération.
Frais de manutention des espèces en devises	Des frais de 4 % (minimum 2,00 \$) seront imputés pour les retraits et les dépôts en espèces en devises (sauf pour les \$US) effectués dans des comptes d’épargne commerciaux ou pour les opérations d’achat et de vente d’espèces en devises aux fins de conversion en instruments négociables en devises.
Opérations de change	Chèques en devises acceptés par la Banque (encaissés ou déposés), par effet* (à l’exclusion des chèques de voyage) : 2,50 \$
	Chèques en devises** tirés sur un compte en \$CA, par chèque* : 20,00 \$
	Chèques de rente de retraite en devises acceptés par la Banque : Taux de change
	* Plus le taux de change. ** Les chèques tirés dans des devises autres que les \$CA ou les \$US seront traités comme des effets envoyés en recouvrement. Les fonds en \$US et autres devises pour les chèques achetés ou déposés ne seront pas libérés avant 1 à 3 jours ouvrables pour les fonds en \$US et avant un minimum de 5 jours ouvrables pour les fonds en d’autres devises afin de permettre la compensation et le règlement à l’échelle internationale.
Compte inactif Votre compte sera considéré inactif si vous n’y avez pas fait d’opération pendant un an. Les frais de gestion habituels continuent de s’appliquer à ces comptes. Les frais suivants s’appliquent pour les avis acheminés après :	2 à 8 ans, par année : 25,00 \$
	9 ans et plus, par année : 35,00 \$ <i>Remarque : Le premier avis de compte inactif sera envoyé au mois de janvier suivant la première année d’inactivité et tous les ans par la suite. Les frais s’appliqueront seulement si vous n’accusez pas réception de l’avis dans les 90 jours suivant sa mise à la poste. Après 2 ans, les comptes inactifs seront fermés si le solde est inférieur à 25,00 \$. Pour les comptes en dollars canadiens, tout solde restant dans le compte après 10 ans d’inactivité sera jugé non réclamé et sera transféré à la Banque du Canada. Le compte sera fermé au même moment. Pour ce qui est des comptes en devises, un avis annuel sur lequel figureront les frais continuera d’être envoyé. Les comptes en devises seront fermés lorsque le solde sera inférieur à 25,00 \$, après l’envoi du dernier avis de compte inactif auquel vous n’aurez pas accusé réception dans les 90 jours suivant sa mise à la poste.</i>

Frais de gestion – HSBC Affaires/Déclaration de renseignements

En vigueur le 23 avril 2012

Services de dépôt de nuit Taxes applicables en sus.	Sacs jetables, paquet de 50 : 15,00 \$
	Remplacement des clés, par clé : 15,00 \$
	Des frais d'activités pour les dépôts peuvent s'appliquer selon le compte dans lequel le dépôt est fait. Pour les frais de traitement des dépôts, veuillez vous reporter à la section précédente.
Préavis	La Banque se réserve le droit d'exiger un préavis de 24 heures pour les retraits.
Traitement des effets entraînant un découvert	Lorsqu'un chèque ou un autre effet de débit entraîne un dépassement de la limite de découvert autorisée, par effet. Si aucune limite de découvert n'est autorisée, le taux d'intérêt imputé sur le montant à découvert correspondra à un taux de 21 % par année composé mensuellement (équivalant à un taux annuel effectif de 23,14 %). Le taux convenu s'appliquera aux avances qui ne dépassent pas la limite de découvert autorisée. Cependant, un taux de 21 % par année composé mensuellement (équivalant à un taux annuel effectif de 23,14 %) s'appliquera sur tout montant dépassant cette limite. : 5,00 \$
Avis de découvert Des avis peuvent être fournis, au besoin, pour réduire ou rembourser des découverts. Le cas échéant, des frais s'appliqueront.	Avis par téléphone : 15,00 \$ Plus les frais d'interurbain, le cas échéant.
	Avis par écrit : 15,00 \$
Chèques postdatés détenus pour dépôt	Chaque dépôt : 3,00 \$ <i>Remarque : Des frais supplémentaires de 2,00 \$, plus les frais de poste, seront imputés si un avis par la poste est demandé.</i>
Recherche de dossiers ou de pièces justificatives Aucuns frais ne sont imputés si la demande est attribuable à une erreur de la Banque. Taxes applicables en sus.	Dans un délai de 90 jours suivant l'émission, par effet : 10,00 \$
	Plus de 90 jours suivant l'émission, par effet : 20,00 \$
	Original de l'effet récupéré de l'entreposage, par effet : 20,00 \$
	Demandes urgentes ou en vertu d'une ordonnance de la cour, par effet : 100,00 \$
Opposition Chèque en \$CA ou en \$US, par demande : <i>Plus les frais applicables imputés par la banque négociatrice.</i>	En ligne : 12,50 \$
	En succursale : 15,00 \$
	Traite en devises : 10,00 \$
	Renseignements ou code magnétique manquants : 20,00 \$
Chèques temporaires (selon la disponibilité)	Si des chèques temporaires sont émis sans qu'il n'y ait eu commande de chèques, par lot de 12 chèques : 15,00 \$ <i>Taxes applicables en sus.</i>
Camet de dépôt temporaire	Coût par carnet de dépôt temporaire : 2,00 \$ <i>Taxes applicables en sus.</i>
Transferts de fonds Entre des comptes de la Banque HSBC Canada : <i>En sus des frais d'activités habituels.</i>	En personne, au GA ou par l'entremise des Services bancaires téléphoniques ou par Internet : Aucuns frais
	Demandes à une succursale par téléphone ou par télécopieur, par demande : 4,50 \$
Paiement de factures de services publics	Factures payées par l'entremise des GA de la Banque HSBC Canada et par voie électronique : Aucuns frais
	Factures payées à la succursale, chacune : 1,35 \$ <i>En sus des frais d'activités habituels.</i>
Chèques non codés ou mal codés	Effets ou chèques portant le mauvais code magnétique (tels que les chèques des banques acquises par la HSBC n'ayant pas été remplacés) ou sans code magnétique, par effet : 5,00 \$

Frais de gestion – HSBC Affaires/Déclaration de renseignements

En vigueur le 23 avril 2012

Pour obtenir la liste complète des comptes des services aux entreprises et des services aux PME, veuillez vous procurer auprès de votre succursale un exemplaire de la brochure « Frais de gestion s'appliquant aux comptes commerciaux/Déclaration de renseignements ».

Les frais de gestion qui s'appliquent aux comptes commerciaux offerts par la Banque ne sont pas nécessairement tous indiqués dans ce document. Si le montant des frais de gestion ne peut être établi lors de l'ouverture du compte commercial, la Banque avisera le client du montant des frais aussitôt que possible une fois le montant établi.

Lorsque des frais s'appliquent à l'ouverture de compte sont encourus, nous vous en informons et les portons au débit de votre compte au moment de l'ouverture de celui-ci.

Sauf avis contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Les frais qui s'appliquent aux comptes et aux services en dollars américains ou en d'autres devises doivent être payés dans la devise du compte.

Pour obtenir des renseignements au sujet de nos produits, services et frais qui ne font pas partie de la présente brochure, veuillez appeler au Centre d'affaires HSBC, au 1-866-808-HSBC (4722), visiter le site hsbc.ca ou communiquer avec votre gestionnaire de relations bancaires.

Pour obtenir nos taux les plus récents sur les comptes décrits aux présentes, veuillez nous demander le bulletin « Nos taux » (ou vous reporter à la section « Consultez les taux du jour » sur le site hsbc.ca).

- 1 Guichets de la Banque HSBC Canada et du réseau THE EXCHANGE^{MD1}. L'utilisation de GA de tiers sera assujettie aux frais applicables exigés par ces tiers. Seuls les titulaires de comptes en dollars canadiens ont accès aux GA.
- 2 Se rapporte uniquement aux crédits portés à un compte de la Banque HSBC Canada provenant d'un compte d'un autre établissement financier au Canada au moyen d'un crédit par transfert électronique de fonds (crédit par TEF). Veuillez vous reporter aux frais d'activités relatifs aux dépôts et aux autres opérations de crédit.
- 3 Comprend les dépôts et les crédits portés à un compte de la Banque HSBC Canada provenant d'un autre compte de la Banque HSBC Canada par l'entremise des Services bancaires par Internet aux entreprises, d'un GA de la HSBC, des Services bancaires téléphoniques, du système RVI (système de réponse vocale interactive), du service de dépôt de nuit, des succursales de la HSBC ou de tout autre canal de dépôts accepté par la HSBC.
- 4 Des frais de transferts télégraphiques sortants s'appliquent en sus des frais relatifs à l'ensemble de services bancaires détenu.
- 5 Pour les transferts télégraphiques sortants, la banque intermédiaire, y compris une société affiliée du Groupe HSBC, ou finale du bénéficiaire peut imposer ses propres frais, qui seront portés au compte de ce dernier. Pour les paiements télégraphiques entrants, la banque intermédiaire peut imposer des frais, qui seront portés au compte du bénéficiaire.
- 6 Pour les transferts télégraphiques sortants, la banque intermédiaire, y compris une société affiliée du Groupe HSBC, ou finale du bénéficiaire peut imposer ses propres frais, qui seront portés au compte de l'expéditeur.
- 7 Les frais habituels s'appliquent pour les TEF. Il y aura une retenue de fonds obligatoire de 2 jours pour toutes les opérations de TEF effectuées par l'entremise de ce compte.
- 8 Ces frais seront automatiquement déduits à même le montant du paiement et ne seront pas facturés séparément dans votre compte.
- 9 Les frais applicables à ces paiements ne seront pas calculés au volume ni en fonction de l'entité du Groupe HSBC.
- 10 Pour les paiements télégraphiques entrants, la banque peut imposer des frais, qui seront portés au compte du bénéficiaire.

^{MD1} THE EXCHANGE est une marque déposée de Fiserv Inc., utilisée au Canada sous licence accordée par la société de services Ficanex SARL.

^{MD2} Marque déposée d'Interac Inc. La Banque HSBC Canada est un utilisateur autorisé de la marque.

^{MC1} HSBC Direct Entreprises est une marque de commerce canadienne de HSBC Holdings plc. Utilisée en vertu d'une licence par la Banque HSBC Canada.

^{MC2} HSBC AvantageAffaires est une marque de commerce de la société HSBC Holdings plc. Utilisée par la Banque HSBC Canada en vertu d'une licence.